

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU / LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 17 mai 2011**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Tétreault le dix-sept mai de l'an deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Johanne Charest, enseignante
 Annie Gagnon, parent
 Claire Gagnon, enseignante
 Martine Lemire, éducatrice au service de garde
 Anne-Marie Pageau, parent

Aussi présents :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Lyne Brousseau, commissaire
 Isabelle Côté, enseignante
 Isabelle Girard, parent
 Kathleen Guévin, représentante communauté

MM. Olivier Lemieux, représentant de la communauté
 Roch Plusquellec, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. La présidente, madame Annie Gagnon, salue les membres présents. Il est 19 h 36.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-564-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Anne-Marie Pageau,

 QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 29 MARS 2011**

CE-565-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Claire Gagnon,

QUE le procès-verbal du 29 mars soit et est adopté en ajoutant le nom de monsieur Gilles Gagnon dans les présences.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER PROCÈS-
VERBAL :**

**Organisation scolaire
2011-2012**

Les parents des élèves qui seront en 3^e année en septembre 2011 ont été consultés. Tous sont en accord avec le déplacement de la 3^e année vers l'école de La Motte.

Suite à cette consultation, l'organisation scolaire pour le secteur Saint-Mathieu – La Motte pour l'année 2011-2012 est présentée comme suit:

École Saint-Mathieu : maternelle – 1^{re} année – 2^e année

École Tétreault : 3^e année – 4^e année – 5^e année – 6^e année

CE-566-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Anne-Marie-Pageau,

QUE l'organisation scolaire 2011-2012 soit et est acceptée, telle que présentée.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance : aucune

Suivi à la cueillette de bouteilles (information) :

La cueillette du 30 avril dernier a connu un grand succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles : parents, grands-parents, membres du personnel des écoles ainsi que de plusieurs élèves. Un montant total de 2364,12 \$ a pu être remis aux écoles afin de financer les activités et sorties éducatives de fin d'année.

Merci infiniment à nos deux communautés pour leur générosité.

**RAPPORT DE LA
DÉLÉGUÉE AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Madame Annie Gagnon présente les points discutés :

- Congrès des comités de parents
- Sport études
- Politique linguistique
- Entente avec la communauté Cri

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :
Règles de
fonctionnement du
service de garde
2011-2012
(approbation)**

Madame Roy présente les modifications apportées aux règles de fonctionnement du service de garde de l'école Saint-Mathieu.

CE-567-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Gagnon,

QUE les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2011-2012, soit acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Activités à venir d'ici la fin juin :

Un document électronique sera déposé sur le site web de nos écoles.

Système de sécurité de l'école :

Les membres s'informent du délai pour l'installation d'un système sécuritaire pour l'entrée de nos écoles.

Paramètres budgétaires :

Considérant le délai prévu pour la remise des paramètres budgétaires, la prochaine rencontre est fixée au 21 juin 2011.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-568-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Johanne Charest,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 00.

Annie Gagnon,
Présidente

Andrée Roy,
Secrétaire